



***STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'AUBENAS VALS
AGENDA 21***

Stratégie de développement durable : Axes stratégiques > Objectifs > Sous-objectifs

	DIAGNOSTIC PARTAGE	STRATEGIE	
<p>AXE STRATEGIQUE 1</p> <p>GARANTIR UN DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EQUILIBRE ET VALORISER LE CADRE DE VIE</p>	<p>Des paysages naturels et agricoles caractéristiques d'une identité rurale forte</p> <p><i>Garantie d'une consommation économe des espaces</i></p> <p><i>Protection et mise en valeur des éléments remarquables du patrimoine naturel et rural</i></p> <p><i>Mise en place d'une réflexion sur le devenir des friches agricoles</i></p>	<p>Objectif 1.1</p> <p><i>Sous-objectif 1.1.1</i></p>	<p>Préserver et valoriser les paysages naturels et agricoles</p> <p><i>Veiller à une maîtrise foncière et à une consommation économe des espaces</i></p> <p><i>Exemple d'actions</i> : Convention avec la SAFER ; utilisation d'outils de planification (SCOT, PLU) et création de périmètres de protection tels que les Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbains (PPEAN), Espaces naturels sensibles etc. ; Définir une stratégie sur le devenir des friches agricoles adaptée à la situation de chaque commune ; Sensibiliser et informer les habitants sur l'impact du modèle d'habitat diffus et de l'étalement urbain sur les paysages</p>
		<p><i>Sous-objectif 1.1.2</i></p>	<p><i>Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et rural remarquable ainsi que l'architecture locale</i></p> <p><i>Exemple d'actions</i> : Etude paysagère et recensement du patrimoine remarquable ; Collaboration avec le CAUE de l'Ardèche sur les critères architecturaux locaux etc.</p>
	<p>Des déséquilibres en matière d'habitat entre communes rurales et urbaines et une offre de logement insuffisamment adaptée</p> <p><i>Diversification de l'offre de logements et répartition équilibrée et cohérente sur l'ensemble du territoire dans le sens de la mixité</i></p>	<p>Objectif 1.2</p> <p><i>Sous-objectif 1.2.1</i></p>	<p>Adapter et diversifier l'offre de logements sur l'ensemble du territoire</p> <p><i>Mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH)</i></p> <p><i>Exemple d'actions</i> : Sensibiliser et informer les habitants sur l'impact du modèle d'habitat diffus et de l'étalement urbain sur les paysages ; Lutter contre le logement vacant ; Diversifier l'offre de logements en fonction des besoins ; Poursuivre les efforts de répartition équilibrée du logement social sur le territoire ; Faciliter l'accès à la propriété privée</p>

**AXE
STRATEGIQUE 1**

**GARANTIR UN
DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL
EQUILIBRE
ET
VALORISER LE
CADRE DE VIE**

Une tendance à la dévitalisation des centres-bourgs mais des efforts ont été engagés

Poursuite des actions de redynamisation des centres-bourgs

Regain de la densification et poursuite de la rénovation des centres-bourgs

Mise en valeur des friches industrielles intégrées dans le tissu urbain

Poursuite des efforts de maintien et de redynamisation des services de proximité dans l'ensemble des communes

Un territoire enclavé favorable à la prédominance de la voiture, malgré des efforts entrepris dans l'amélioration de la desserte

Poursuite des efforts d'amélioration de la desserte du territoire, via le développement et l'adaptation de l'offre de transports en commun

Objectif 1.3

Revitaliser les centres-bourgs et centres-villes

**Sous-objectif
1.3.1**

Améliorer les espaces publics et l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

Exemple d'actions : Orientation du SCOT ; Invitation des communes à mener des actions de requalification et rénovation de leurs centres-bourgs/villes de manière à les rendre plus attractifs ; Mise en place d'un Plan d'Accessibilité de la Voirie et de l'Espace public (PAVE) etc.

**Sous-objectif
1.3.2**

Adapter l'offre de services de proximité (services, équipements et commerces) en fonction des besoins

Exemple d'actions : Identification des besoins ; orientations du SCOT dans la répartition des équipements etc. ; Maintenir et développer les activités liées aux commerces, services publics et services de proximité

Objectif 1.4

Améliorer l'accessibilité du territoire et développer les transports alternatifs à la voiture

**Sous-objectif
1.4.1**

Désenclaver le territoire en améliorant l'offre de transports et l'accessibilité

Exemple d'actions : Mise en place d'un PDU ; Orientation du SCOT ; amélioration des connexions routières, déviations ; veille foncière etc.

**Sous-objectif
1.4.2**

Encourager l'utilisation des transports en commun, la pratique des mobilités douces (vélo+marche à pied) et le covoiturage

Exemple d'actions : Poursuivre l'amélioration et l'adaptation de l'offre de transports en commun ; Encourager le développement des voies de circulation douces et l'aménagement des espaces publics favorable aux piétons et cyclistes ; Incitation des entreprises locales à la mise en place de Plans de Déplacement des Entreprises (PDE) ; Développement des zones de parking à l'usage des covoitureurs etc.

**AXE
STRATEGIQUE 2**

**PRESERVER ET
VALORISER
L'ENVIRONNEMENT
ET LES
RESSOURCES
NATURELLES**

DIAGNOSTIC PARTAGE

Un milieu naturel riche et favorable à la biodiversité

Développement d'une véritable politique environnementale de protection et de mise en valeur des milieux naturels

Une ressource en eau de bonne qualité et un réseau hydrographique dense qui nécessitent une gestion rigoureuse

Amélioration du système d'assainissement et maintien de la vigilance envers la protection et la qualité de la ressource en eau

Un bilan mitigé en termes de gestion des déchets

Amélioration de la gestion des déchets

Des potentiels en matière d'énergies renouvelables et d'éco-construction sous-exploités

Mise en place d'une gestion raisonnée des énergies et développement d'une politique de valorisation et d'intégration des énergies renouvelables

Développement des partenariats et soutien aux initiatives innovantes et exemplaires

STRATEGIE

Objectif 2.1 Préserver et valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité

Sous-objectif 2.1.1 Favoriser une gestion des espaces verts raisonnée et respectueuse de la biodiversité

Exemple d'actions : Fixer des objectifs en matière de gestion intégrée des espaces verts pour l'ensemble des communes ; Sensibilisation des services municipaux aux pratiques respectueuses de gestion des espaces verts etc.

Objectif 2.2 Préserver et économiser la ressource en eau

Sous-objectif 2.2.1 Economiser la ressource en eau

Exemple d'actions : Rationaliser la gestion de l'eau intercommunale et des communes ; Adapter les dispositifs de gestion des eaux pluviales ; Sensibiliser l'ensemble des acteurs à la gestion responsable et économe de l'eau ; Garantir la protection du milieu aquatique par une bonne gestion des eaux usées, etc.

Objectif 2.3 Améliorer la gestion des déchets (réduction à la source et valorisation)

Sous-objectif 2.3.1 Valoriser une part plus importante des déchets

Exemple d'actions : Poursuivre l'amélioration des dispositifs de collecte des déchets ; Sensibiliser les particuliers et les entreprises au tri des déchets et à une consommation plus responsable

Objectif 2.4 Favoriser les économies d'énergie et développer les énergies renouvelables

Sous-objectif 2.4.1 Développer les économies d'énergie et les énergies renouvelables

Exemple d'actions : Au niveau des bâtiments de la CCPAV et des communes dans une optique d'exemplarité et de d'éco-responsabilité ; Intégrer les énergies renouvelables et les critères de qualité environnementale dans les programmes d'urbanisme et de construction publique ; Inciter les particuliers et les entreprises à réduire leurs consommations énergétiques et à développer les énergies renouvelables.

Sous-objectif 2.4.2 Développer des partenariats avec les acteurs investis dans le développement des énergies renouvelables, soutenir et faire connaître les initiatives innovantes

Exemple d'actions : Recensement des initiatives privées et associatives ; Promotion de leurs actions etc.

**AXE
STRATEGIQUE 3**

**FAVORISER
L'ATTRACTIVITE
ECONOMIQUE
ET
LA CREATION DE
RICHESES
LOCALES**

DIAGNOSTIC PARTAGE	STRATEGIE	
<p>Un développement économique porté par le secteur des services mais qui reste contraint par la situation territoriale</p> <p><i>Maintien de la position de pôle économique d'Aubenas</i></p> <p><i>Amélioration des conditions d'attractivité du territoire</i></p>	<p>Objectif 3.1</p>	<p>Améliorer les conditions d'attractivité économique du territoire</p> <p><i>Promouvoir les atouts du territoire et offrir des conditions favorables à l'installation de nouvelles entreprises (desserte, logement, services, offre de foncier etc.)</i></p> <p><i>Exemple d'actions</i> : Actions de promotion des atouts du territoire (qualité de vie) ; adaptation de l'offre de services aux entreprises, aux besoins des jeunes actifs ; Assurer les capacités foncières d'accueil de nouvelles entreprises, etc.</p>
<p>Des conditions d'insertion professionnelle et d'accès à l'emploi peu favorables ainsi qu'un réel déficit de formation supérieure</p> <p><i>Maintien de la jeunesse sur le territoire par le développement d'une offre de formation et l'amélioration des conditions d'insertion professionnelle</i></p>	<p>Objectif 3.2</p>	<p>Améliorer les conditions d'insertion professionnelle ainsi que l'offre d'emploi et de formation pour les jeunes</p> <p><i>Développer une offre de formation adaptée aux besoins et améliorer les relations entre monde du travail et lieux d'enseignement</i></p> <p><i>Exemple d'actions</i> : Evaluation des besoins des entreprises en matière de qualification ; encourager le rapprochement entre entreprises et établissements scolaires etc.</p>
<p>Une agriculture en perte de vitesse mais des actions de redynamisation et des potentiels de niches économiques</p> <p><i>Maintien et redynamisation de l'agriculture locale à travers le développement des niches et des circuits courts de distribution</i></p> <p><i>Mise en valeur de l'image de l'agriculture et des produits locaux</i></p>	<p>Objectif 3.3</p>	<p>Maintenir et redynamiser l'agriculture</p> <p><i>Faciliter l'installation de jeunes agriculteurs</i></p> <p><i>Exemple d'actions</i> : Partenariat avec la SAFER ; Acquisition de foncier agricole et location aux jeunes agriculteurs etc.</p> <p><i>Développer le marché agricole local et valoriser les produits locaux (circuits courts)</i></p> <p><i>Exemple d'actions</i> : Encourager l'organisation de marchés de producteurs locaux ; Évaluation de l'offre et de la demande autour de la production locale et des circuits courts ; Aide à l'optimisation de l'organisation professionnelle ; Encourager les communes à favoriser la consommation des produits locaux dans les cantines ; Développement des AMAP et des Jardins de Cocagne, etc.</p>
	<p>Sous-objectif 3.1.1</p>	
	<p>Sous-objectif 3.2.1</p>	
	<p>Sous-objectif 3.3.1</p>	
	<p>Sous-objectif 3.3.2</p>	

**AXE
STRATEGIQUE 3**

**FAVORISER
L'ATTRACTIVITE
ECONOMIQUE
ET
LA CREATION DE
RICHESSSES
LOCALES**

De forts potentiels de développement (éco)-touristique

Poursuite de la valorisation touristique du territoire

Amélioration et diversification de l'offre touristique

Orientation vers une offre touristique de qualité et développement de l'éco-tourisme

Objectif 3.4 Conforter et diversifier une offre touristique durable

Sous-objectif 3.4.1 *Conforter et poursuivre les actions en faveur d'un tourisme rural de qualité et le développement de « produits » touristiques en lien avec les spécificités locales et respectueuses de l'environnement (éco-tourisme, agrotourisme)*
Exemple d'actions : Évaluation des potentiels d'éco-tourisme ; Intégration de l'éco-tourisme dans les activités proposées par l'Office de Tourisme etc.

Sous-objectif 3.4.2 *Garantir une offre touristique pérenne toute l'année*
Exemple d'actions : Mise en place de visites du territoire pour les investisseurs et entreprises extérieures ; promotion des activités et événements existants tout au long de l'année etc.

Sous-objectif 3.4.3 *Renforcer et adapter l'offre d'accueil touristique*
Exemple d'actions : Evaluation des capacités d'accueil actuelles sur tout le territoire etc.

**AXE
STRATEGIQUE 4**

**FAVORISER LA
SOLIDARITE ENTRE
LES COMMUNES ET
LE LIEN SOCIAL
ENTRE LES
HABITANTS**

DIAGNOSTIC PARTAGE	STRATEGIE	
Un difficile accès aux services de santé <i>Amélioration de l'accès aux soins et prise en compte des problèmes d'éloignement</i>	Objectif 4.1	Garantir l'accès aux soins pour tous
	<i>Sous-objectif 4.1.1</i>	Mettre en place des dispositifs adaptés pour palier au manque de praticiens <i>Exemple d'actions</i> : Evaluation des besoins en matière de santé et de répartition des praticiens sur le territoire ; Mise en place de mutualisation de maisons de santé et/ou de Maisons de Santé Rurales (MSR) etc.
	<i>Sous-objectif 4.1.2</i>	Faciliter l'accès aux établissements de soins (déplacement) <i>Exemple d'actions</i> : Cartographie des besoins, développement et adaptation de l'offre de transports en matière de fréquences, de desserte et d'horaires ; développement de navettes spéciales pour l'accès aux pôles de santé etc.
De nombreuses actions d'intégration de la jeunesse mais une solidarité intergénérationnelle peu présente <i>Elargissement des actions d'intégration envers tous les âges de la jeunesse</i> <i>Développement du lien entre les générations</i>	Objectif 4.2	Prendre en compte les besoins de la jeunesse et développer le lien intergénérationnel
	<i>Sous-objectif 4.2.1</i>	Répondre aux besoins de divertissement de la jeunesse et développer les espaces qui leurs sont dédiés <i>Exemple d'actions</i> : Evaluation des besoins des jeunes en matière de divertissement et de loisirs ; Mise en place de partenariats avec les associations, les partenaires institutionnels et les communes dans la recherche d'une offre de divertissement plus adaptée ; Création d'espaces de loisirs ouverts aux jeunes
	<i>Sous-objectif 4.2.2</i>	Développer les activités et lieux d'échanges entre les générations et valoriser les actions existantes <i>Exemple d'actions</i> : Développement des activités de rencontre et d'échanges dans le cadre scolaire, des centres de loisirs ou à l'initiative des associations ; Création de structures d'accueil multifonctionnelles et destinées à toutes les tranches d'âge (maison de retraite; espace jeunes et crèche) etc.
Une offre culturelle abondante et de qualité	Objectif 4.3	Favoriser une répartition équilibrée des équipements culturels et sportifs sur le territoire et adaptée à la demande
Une offre sportive satisfaisante mais concentrée sur la ville-centre	<i>Sous-objectif 4.3.1</i>	Adapter la gestion des équipements culturels et sportifs à l'échelle intercommunale et en fonction des besoins <i>Exemple d'actions</i> : Evaluation de l'offre et de la demande en matière

**AXE
STRATEGIQUE 4**

**FAVORISER LA
SOLIDARITE ENTRE
LES COMMUNES ET
LE LIEN SOCIAL
ENTRE LES
HABITANTS**

Veiller à une répartition équilibrée et cohérente des équipements culturels et sportifs

Un territoire solidaire

Valorisation des actions en faveur de la solidarité et l'intégration

Développement d'une synergie entre les partenaires sociaux institutionnels et associatifs

**Sous-objectif
4.3.2**

d'activités culturelles et sportives, d'équipements ; Envisager la création d'équipements d'usage mutualisés entre plusieurs communes etc.

Améliorer l'accès aux équipements pour l'ensemble des habitants du territoire (transport)

Exemple d'actions : Intégration de cette orientation dans le PDU et adaptation de l'offre de transports en commun (fréquence, horaires); Evaluation de la fréquentation des équipements par l'ensemble des habitants des communes ; Envisager une tarification dans l'usage des équipements commune à l'ensemble des habitants de la CCPAV etc.

Objectif 4.4

Valoriser les initiatives solidaires et créer une synergie entre les associations et les institutions

**Sous-objectif
4.4.1**

Connaître et établir des partenariats avec le monde associatif

Exemple d'actions : Recensement des associations présentes sur le territoire intercommunal ; Organisation de journées à destination des associations ; Impliquer les associations dans les projets de la CCPAV, etc.

**AXE
STRATEGIQUE 5**

**REDEFINIR LES
COMPETENCES
INTERCOMMUNALES
&
OPTIMISER
L'ORGANISATION
INTERNE**

**DIAGNOSTIC PROCEDURAL et
ORGANISATIONNEL**

Intervention de la CCPAV au coup par coup et manque d'une vision d'ensemble :
Tendance à intervenir à la demande des communes et essentiellement pour délivrer les fonds de concours ;

Difficultés à s'engager sur des projets territoriaux (SCOT, PLH, PDU) du fait du périmètre partiellement représentatif de l'ensemble du bassin de vie et de la collaboration difficile avec les territoires voisins.

Des compétences mal définies aux contours flous, voire incomplètes ;

Des transferts de compétences en cours d'étude (petite enfance, personnes âgées) ;

Confusion autour de la définition de « l'intérêt communautaire ».

Idee partagée par tous d'une mutualisation des moyens matériels voire humains dans certains domaines ;

STRATEGIE

Objectif 5.1 Inscrire les missions de la CCPAV dans une stratégie de développement cohérente et à long terme

Sous-objectif 5.1.1 *Elaborer une stratégie territoriale de développement autour des compétences actuelles et futures de la CCPAV puis panifier et prioriser les actions menées par la CCPAV*

Sous-objectif 5.1.2 *Mettre en cohérence le développement intercommunal à l'échelle du bassin de vie*

Objectif 5.2 Redéfinir et clarifier les compétences intercommunales

Sous-objectif 5.2.1 *Redéfinir clairement les critères de définition de l'intérêt communautaire*

Sous-objectif 5.2.2 *Avancer sur les transferts de compétences envisagés et élargir la réflexion à d'autres compétences*

Objectif 5.3 Etendre la mutualisation des moyens

Sous-objectif 5.3.1 *Mettre en place des dispositifs d'échanges et de partage entre les communes*

AXE
STRATEGIQUE 5

**REDEFINIR LES
COMPETENCES
INTERCOMMUNALES
&
OPTIMISER
L'ORGANISATION
INTERNE**

Un manque global d'efficience dans l'échange et la circulation des informations entre les services intercommunaux et les communes

Manque de solidarité entre les communes et crainte des petites communes à l'égard de la ville-centre ;

Un déficit de lisibilité et de visibilité de l'action de la CCPAV auprès des communes et de leurs habitants.

Sous-objectif 5.3.2 Organiser la mutualisation des moyens techniques (humains et matériels)

Objectif 5.4 Développer la solidarité et la coopération pour une meilleure gouvernance intercommunale

Améliorer la communication en direction des services internes :

- *De l'ensemble des élus des communes*
- *Des services internes des communes*
- *De la population*

Sous-objectif 5.4.1